

Réf: Dossier N° 104746

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ECOFARM »

Siège social Abidjan, Marcory, ABIDJAN, MARCORY, CITE EECI,
LOT 23, ILOT 04, Lot 23, Ilot 04

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16/11/2021, et enregistrés au CEPICI le 29/04/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ECOFARM »

Objet : L'EXPLOITATION D'UNE FERME AVICOLE; LA PRODUCTION ET LA VENTE DE PRODUITS D'ÉLEVAGE, LA PRODUCTION ET LA VENTE D'ALIMENT DE VOLAILLE, VENTE D'ACCESSOIRE D'ÉLEVAGE, LA FORMATION; LA FORMATION; ET GÉNÉRALEMENT TOUTES OPÉRATIONS FINANCIÈRES, COMMERCIALES, INDUSTRIELLES, MOBILIERES ET IMMOBILIÈRES POUVANT SE RATTACHER DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET DE LA SOCIÉTÉ OU A TOUS OBJETS SIMILAIRES OU CONNEXES OU SUSCEPTIBLES D'EN FACILITER LE DÉVELOPPEMENT

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Marcory, ABIDJAN, MARCORY, CITE EECI,
LOT 23, ILOT 04, Lot 23, Ilot 04

Dirigeant(s) : M KOUASSI JEAN-PHILIPPE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-02533 du 09/05/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°19598/GTCA/RC/2022 du 09/05/2022



Pour Avis

Le CEPICI